



FORMATION 1 : DÉVELOPPER SON AUDIENCE ET SA VISIBILITÉ

Public : cette formation est destinée aux musiciens amateurs ou professionnels, et plus généralement à l'ensemble des acteurs du champ des musiques actuelles souhaitant monter en compétence. Tout public, à partir de 15 ans.

Objectif : la formation « Développer son audience et sa visibilité » a pour objectif de donner les clés d'une communication efficace d'un projet musical.

Contenu : ce module vous aidera à définir et gérer l'information, à produire du contenu ciblé, à planifier efficacement sa diffusion dans le temps et sur les réseaux sociaux, publier un morceau et renforcer sa communauté.

Date : samedi 25 avril 2026

Horaires : 9h30-12h30 et 14h-17h30 (9h : accueil café)

Lieu : Studio Rouge à Rivolet – 1051, chemin de Pierre Filant 69640 Rivolet

Formateur : Bruno Nazzareni (Lude & Interlude)

Avec plus de 15 ans d'expérience dans le domaine du spectacle vivant, Bruno Nazzareni a développé des compétences en communication et en particulier en web marketing. Il a notamment forgé la communication de plusieurs événements (festival du réseau Spedidam, Rocktambule) ou travaillé directement pour des structures de productions ou des artistes. Aujourd'hui il a la charge de la stratégie digitale de plusieurs structures (Les Trois 8, Adone Production, La Secret Place, ...) d'artistes (Les Fatals Picards, Bonbon Vodou, Raphaëlle Lannadere, ...), ou encore d'événements ou dispositifs d'accompagnement (Maisons-Laffitte Jazz Festival et l'ampli).



FORMATION 2 : CONSTRUIRE SON PROJET ET SE PRODUIRE SUR SCÈNE

Public : cette formation est destinée aux musiciens amateurs ou professionnels, et plus généralement à l'ensemble des acteurs du champ des musiques actuelles souhaitant monter en compétence. Tout public, à partir de 15 ans.

Objectif : la formation « Construire son projet et se produire sur scène » vous permettra de découvrir et travailler sur des outils pour développer votre projet artistique. Le parcours du musicien est dense et se construit en plusieurs phases : travail technique, travail de l'image, présentation du projet. Ce module présente l'ensemble de la stratégie et de la méthodologie à mettre en place pour trouver des concerts.

Contenu : ce module vous aidera à préparer votre projet musical, démarcher des lieux de diffusion et trouver des dates de concerts

Date : samedi 27 juin 2026

Horaires : 9h30-12h30 et 14h-17h30 (9h : accueil café)

Lieu : Conservatoire de Jassans-Riottier – rue du Collège 01480 Jassans-Riottier

Formateur : Mathieu Oriol

20 ans que Mathieu travaille sur le développement d'artistes au sein de Jaspir Prod et de Lamastrock (Leïla Huissoud, Maïa Barouh, They Call Me Rico, Olivier Gotti, Biensûre, ...). Président du Groupement Rhônalpin des Développeurs d'Artistes (GRADA) durant 3 ans, il a participé à la fusion des réseaux du territoire pour donner naissance au réseau de musiques actuelles régionales "Grand Bureau". Aujourd'hui il travaille au sein d'une collectivité en tant que coordinateur de la vie associative et culturelle pour la ville de Chabeuil (26120). Également musicien au sein du groupe post metal Bâkû, il aime partager et transmettre son expérience auprès de groupes émergents.



FORMATION 3 : SE PROFESSIONNALISER DANS L'UNIVERS MUSICAL

Public : cette formation est destinée aux musiciens amateurs ou professionnels, et plus généralement à l'ensemble des acteurs du champ des musiques actuelles souhaitant monter en compétence. Tout public, à partir de 15 ans.

Objectif : la formation « Se professionnaliser dans l'univers musical » vous présentera l'environnement du musicien et les différents métiers du monde de la musique, ses droits et ses devoirs.

Contenu : ce module vous sensibilisera aux droits d'auteurs et d'interprètes, au rôle du manager, à l'environnement de l'artiste, aux droits d'auteurs et d'édition musicale, aux droits des interprètes, aux métiers, contrats et budget.

Dates : samedis 13 juin et 19 septembre 2026

⇒ **Attention cette formation nécessite l'engagement obligatoire du stagiaire sur les 2 dates de formation**

Horaires : 9h30-12h30 et 14h-17h30 (9h : accueil café)

Lieu : Médiathèque de Villefranche-sur-Saône – 79 rue des Jardiniers 69400 Villefranche-sur-Saône

Formateur : Fabien Salzi (Fédération des Développeurs et Managers d'Artistes FDMA)

Fabien Salzi évolue depuis plus de trente ans au cœur de l'écosystème musical, à la croisée du développement artistique, de la stratégie et de la production. Musicien, producteur, label manager, coordinateur de dispositifs d'accompagnement et manager, il a développé une vision transversale des projets artistiques. Il accompagne régulièrement les artistes dans la structuration, le positionnement et le déploiement de leur carrière au sein de différents dispositifs régionaux. Son approche conjugue compréhension fine de l'industrie, exigence créative et dynamiques humaines.



La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône à l'origine du dispositif d'accompagnement, dénommé l'ampli répond à un besoin d'identification, de soutien et de promotion des pratiques musicales actuelles pour les artistes, jeunes et amateurs, résidant sur la Communauté d'agglomération dans le prolongement du festival Nouvelles Voix qui se positionne sur l'émergence au niveau régional et national.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- La participation aux formations est gratuite. Les places sont limitées, une inscription est obligatoire. Un mail de confirmation de votre participation vous sera envoyé.
- Le formateur et l'organisateur déjeuneront au restaurant. Le repas est à la charge du participant. Le participant a la possibilité de déjeuner avec le formateur et l'organisateur en l'indiquant sur le formulaire d'inscription. L'organisateur procédera à la réservation.
- La salle de formation sera fermée et par conséquent non accessible sur la durée de la pose du déjeuner (de 12h30 à 14h).
- Des photos et vidéos seront prises lors des séances de formation. Toute personne suivant les formations s'engage à autoriser les organisateurs à être photographiée et/ou filmée lors de sa participation aux formations. Les images et films seront utilisées dans le seul but de promouvoir le dispositif l'ampli de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et l'association CrazyCats, hors de toutes activités commerciales.
- Une acceptation de ce droit à l'image est obligatoire et doit être validée via le formulaire pour pouvoir participer aux formations, que le participant soit mineur ou majeur.
- Les participants certifient être en capacité de suivre cette formation, au regard des dates, des horaires mais aussi des obligations légales (autorisation du représentant légal, etc.).
- **Matériel à prévoir :** un ordinateur ou une tablette, un téléphone portable et de quoi noter
- Contact et coordination : CrazyCats Production (Grégory Signoret) : lamplivbs@gmail.com